



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 12 janvier 2009, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers, Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse et Yves Sigouin sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

Mme la conseillère Carine Lachapelle et M. le conseiller André Tremblay sont absents.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30. Mme Bélanger adresse ses vœux de Bonne Année 2009 à l'assistance.

001/12-01-09

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en ajoutant les items suivants :

- H.6 Ententes pour le déneigement d'un stationnement au centre-ville*
- I.2 Mandat à une firme d'avocats dans le dossier de l'entente relative à la RIDR.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2008
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2008 (19h30)
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2008 (19h45)

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2008
2. Taux d'intérêt et pénalité pour comptes impayés
3. Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion 2007
4. Budget 2009 de l'Office municipal d'habitation
5. Autorisation de signature

#### **C Gestion administrative**

1. Cotisations à l'ADMQ
2. Formations et congrès de l'ADMQ
3. Adhésion à l'UMQ
4. Publication dans les journaux pour l'année 2009
5. Entente de service avec A. Lapierre Gestion Documentaire inc.
6. Rapport d'investigation du Coroner sur la noyade du 12 juillet 2008
7. Lettre d'entente sur le grief numéro 2008-02



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

8. Nomination d'un trésorier par intérim
9. Offre de service de Mme Pauline Legault
10. Offre de service de Mme Gaétane Tremblay
11. Location d'un photocopieur numérique couleur
12. Embauche d'un journalier poste temps partiel régulier pour le Service des loisirs et de la culture
13. Mandat à PG Govern pour de la formation
14. Contrat avec Bell pour le service Megalink
15. Contrat d'achat pour un système de téléphonie IP
16. Plainte à Postes Canada pour le retour de courrier

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Contrat pour évaluation de terrains pour fins de parcs ou de terrains de jeux pour l'année 2009

#### **E Avis de motion**

#### **F Adoption des règlements**

1. Adoption du second projet de règlement numéro 141 modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats
2. Adoption du second projet de règlement numéro 142 modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage

#### **G Sécurité publique**

1. Entente pour le service de fourrière 2009

#### **H Transport routier**

1. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local
2. Réfection du barrage du lac Paquet : Mandat à un ingénieur pour la préparation des plans & devis et de l'appel d'offres, le suivi de l'appel d'offres et la surveillance des travaux
3. Transport Adapté & Collectif des Laurentides : Renouvellement du protocole et quote-part pour l'année 2009
4. Achat et installation d'une génératrice
5. Entretien d'hiver de la Route 117 : Demande au ministère des Transports
6. *Ententes pour le déneigement d'un stationnement au centre-ville*

#### **I Hygiène du milieu**

1. Adhésion de municipalités à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur, Piedmont et Saint-Adolphe d'Howard)
2. *Mandat à une firme d'avocats dans le dossier de l'entente relative à la RIDR*

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Offre de services juridiques : Soutien à l'urbanisme
2. Nomination des membres du Comité chargé d'autoriser les demandes de démolition d'immeubles créé par le règlement numéro 143

#### **K Loisirs et culture**

1. Versement de subventions à des organismes pour 2009
2. Festival Classique des Hautes-Laurentides pour 2009, 2010 et 2011 (Carrefour Bois-Chantants)
3. Plaisirs d'hiver 2009
4. Guide touristique des Hautes-Laurentides
5. Mise à niveau des équipements informatiques servant au prêt automatisé : Achat de 2 micro-ordinateurs
6. Salon des véhicules récréatifs 2009
7. Dépouillements d'arbre de Noël 2008 secteurs L'Annonciation-Marchand et Sainte-Véronique) (résolution numéro 378/03-11-08)
8. Demande de l'Association du Hockey mineur de la Vallée de la Rouge
9. Demande de l'Office municipal d'habitation

#### **L Divers**

#### **Période de questions du public**

#### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

002/12-01-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2008**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

003/12-01-09

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2008 (19H30)**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2008 à 19h30 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2008 à 19h30 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

004/12-01-09

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2008 (19H45)**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2008 à 19h45 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2008 à 19h45 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Félicitations au Service des travaux publics pour l'entretien des chemins et des trottoirs;
- Dossier relatif à l'acquisition de l'ancien centre de tri;
- Mot de la mairesse dans le bulletin municipal et article de journal;
- Budget 2009;
- Facture de la Sûreté du Québec.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### GESTION FINANCIÈRE

005/12-01-09

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2008

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de décembre 2008 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 5330 à 5721) :	182 468,54 \$
Remises fédérales et provinciales :	57 920,77 \$
Comptes courants (ch. # 81952 à 82150) :	1 687 648,23 \$
Total :	1 928 037,54 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

### **ADOPTÉE**

006/12-01-09

#### TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ POUR COMPTES IMPAYÉS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le taux d'intérêt sur les comptes exigibles et dus à la Ville de Rivière-Rouge soit fixé à sept pour cent (7%) et qu'une pénalité de 0,5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année, soit ajoutée au montant des comptes exigibles et dus à la Ville de Rivière-Rouge, et ce, pour l'année 2009.

### **ADOPTÉE**

007/12-01-09

#### DÉPÔT DU RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE GESTION 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, le rapport sur les indicateurs de gestion 2007 pour la Ville de Rivière-Rouge, tel que transmis au ministère des Affaires municipales et des Régions le 15 décembre 2008.

### **ADOPTÉE**

008/12-01-09

#### BUDGET 2009 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge approuve le budget 2009 de l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) de Rivière-Rouge, tel que présenté par l'O.M.H. et résumé comme suit :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

Revenus 79 974,00 \$  
Dépenses 369 755,00 \$  
Déficit 289 781,00 \$ partagé comme suit :

- contribution de la Société d'Habitation du Québec : 260 802,00 \$
- contribution de la Ville de Rivière-Rouge : 28 979,00 \$.

### ADOPTÉE

009/12-01-09

#### AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil nomme les signataires suivants pour tous les comptes de caisse, les effets, les chèques et les autres documents de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, à compter du 12 janvier 2009 :

Mairesse : Mme Déborah Bélanger  
ou  
Maire suppléant identifié par résolution du Conseil  
et  
Directeur général : M. Alain Deslauriers  
ou  
Directrice générale adjointe : Mme Claire Coulombe  
ou  
Greffière adjointe : Mme Lise Cadieux.

D'autoriser la mairesse et le maire suppléant, ou un autre membre du Conseil lorsque ces derniers ne sont pas disponibles à signer tous les comptes de caisse, les effets, les chèques et les autres documents de la Ville de Rivière-Rouge.

Que la présente résolution remplace les résolutions numéros 248/04-08-08 du 4 août 2008 et 304/08-09-08 du 8 septembre 2008.

### ADOPTÉE

#### GESTION ADMINISTRATIVE

010/12-01-09

#### COTISATIONS À L'ADMQ

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général, la greffière, le trésorier et la greffière adjointe à adhérer à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et de défrayer les coûts d'adhésion, incluant les frais d'assurance responsabilité professionnelle.

### ADOPTÉE

011/12-01-09

#### FORMATIONS ET CONGRÈS DE L'ADMQ

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général, la greffière, le trésorier et la greffière adjointe à participer aux sessions de formation ainsi qu'au congrès offerts par l'Association des



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant, et ce, sur approbation du directeur général.

De rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

012/12-01-09

### **ADHÉSION À L'UMQ**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2009 et d'en défrayer le coût au montant de 2 092,08 plus les taxes.

**ADOPTÉE**

013/12-01-09

### **PUBLICATION DANS LES JOURNAUX POUR L'ANNÉE 2009**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la publication des divers avis publics de la Ville (incluant l'Agglomération) dans le journal L'Information du Nord au coût de 0,41 \$ la ligne agate pour l'année 2009.

**ADOPTÉE**

014/12-01-09

### **ENTENTE DE SERVICE AVEC A. LAPIERRE GESTION DOCUMENTAIRE INC.**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater A. Lapierre Gestion Documentaire inc. pour la réalisation de travaux d'archivage de documents de la Ville au cours de l'année 2009, pour un montant n'excédant pas 14 050,00 \$ incluant les taxes et les frais de séjour, le tout selon la proposition d'entente de service reçue le 9 janvier 2009.

D'autoriser la greffière, Mme Claire Coulombe, à signer l'entente de service avec A. Lapierre Gestion Documentaire inc. pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

015/12-01-09

### **RAPPORT D'INVESTIGATION DU CORONER SUR LA NOYADE DU 12 JUILLET 2008**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge a reçu le rapport d'investigation du Coroner, soit l'exposé des causes et des circonstances du décès de M. Andrew Selby, survenu le 12 juillet 2008 sur le territoire de la Ville;

**CONSIDÉRANT** que ce rapport comprend une recommandation à l'effet que la Ville ajoute un panneau avisant du danger des remous près du site concerné par l'évènement, tel panneau devant être bien visible sur l'ensemble de la section concernée par la dangerosité des remous et, s'il y a lieu, d'ajouter d'autres panneaux pour couvrir le périmètre et les deux rives et de s'assurer qu'ils sont visibles aux différents accès de la rivière;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

**CONSIDÉRANT** que suite à cette noyade la Ville avait déjà procédé à l'installation d'un panneau supplémentaire avisant du danger des remous près du site concerné par l'évènement, tel panneau étant bien visible sur l'ensemble de la section concernée par la dangerosité des remous;

**POUR CES RAISONS :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Coroner en chef soit avisé que la Ville a déjà procédé à l'installation d'un panneau supplémentaire avisant du danger des remous près du site concerné par l'évènement, tel panneau étant bien visible sur l'ensemble de la section concernée par la dangerosité des remous, et qu'elle procédera, dès que possible au printemps, à l'ajout d'autres panneaux pour couvrir le périmètre et les deux rives en s'assurant qu'ils sont visibles aux différents accès de la rivière.

**ADOPTÉE**

016/12-01-09

**LETRE D'ENTENTE SUR LE GRIEF NUMÉRO 2008-02**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'approuver la lettre d'entente devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 2867 relativement au grief numéro 2008-02 concernant M. Jean-Claude Fauteux.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite lettre d'entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

017/12-01-09

**NOMINATION D'UN TRÉSORIER PAR INTÉRIM**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De nommer M. Alain Deslauriers en tant que trésorier par intérim de la Ville de Rivière-Rouge conformément à l'article 97 de la Loi sur les cités et villes, et ce, à compter du 12 janvier 2009 en attendant l'entrée en fonction du nouveau trésorier.

Que le trésorier par intérim assume toutes les fonctions mentionnées aux articles 97 à 105.5 de la Loi sur les cités et villes ainsi que toutes les tâches confiées par le Conseil municipal.

**ADOPTÉE**

018/12-01-09

**OFFRE DE SERVICE DE MME PAULINE LEGAULT**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge retienne les services de Mme Pauline Legault, à titre de contractuelle, pour le suivi de certains dossiers de la Ville en attendant l'entrée en fonction du nouveau trésorier, tel mandat selon l'offre de service datée du 19 décembre 2008.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

**ADOPTÉE**

**019/12-01-09**

### **OFFRE DE SERVICE DE MME GAÉTANE TREMBLAY**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge retienne les services de Mme Gaétane Tremblay, pour le suivi de certains dossiers de la Ville en attendant l'entrée en fonction du nouveau trésorier adjoint.

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

**ADOPTÉE**

**020/12-01-09**

### **LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR NUMÉRIQUE COULEUR**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la location d'un photocopieur numérique couleur de marque Kyocera, modèle KMC 4035E de la compagnie Bureautech Laurentides inc., au coût de 240,00 \$ par mois plus les taxes et de 19,00 \$ par mois plus les taxes pour l'option de télécopieur haute vitesse, pour un terme de soixante (60) mois à compter de la prise d'effet de cette location.

D'approuver le plan d'entretien se rapportant à ces équipements.

D'autoriser le directeur général à signer les contrats de location et d'entretien pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

**021/12-01-09**

### **EMBAUCHE D'UN JOURNALIER POSTE TEMPS PARTIEL RÉGULIER POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de M. Jean-Daniel Caron à titre de journalier sur un poste temps partiel régulier pour le Service des loisirs et de la culture à compter du 3 décembre 2008 selon les termes de la convention collective de travail en vigueur à la Ville.

**ADOPTÉE**

**022/12-01-09**

### **MANDAT À PG GOVERN POUR DE LA FORMATION**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater la compagnie PG Govern pour donner des séances de formation au personnel du Service de la trésorerie qui en aurait besoin au cours de l'année 2009, et ce, sur approbation préalable du directeur général de la Ville.

**ADOPTÉE**





No de résolution  
ou annotation

023/12-01-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### **CONTRAT AVEC BELL POUR LE SERVICE MEGALINK**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver le contrat devant intervenir entre Bell et la Ville de Rivière-Rouge pour l'obtention du service Megalink, pour des lignes téléphoniques, au coût de 898,14 \$ par mois plus les taxes pour une période de trois (3) ans à compter de l'année 2009, le tout selon la proposition de Bell datée du 28 octobre 2008.

D'autoriser le directeur général à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

024/12-01-09

### **CONTRAT D'ACHAT POUR UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE IP**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver le contrat d'achat devant intervenir entre la compagnie Florence et la Ville de Rivière-Rouge pour l'achat d'un système de téléphonie IP au coût total de 19 389,50 \$ plus les taxes, le tout selon la proposition de la compagnie datée du 8 janvier 2009.

D'autoriser un contrat d'entretien se rapportant audit système à raison de 188,59 \$ par mois plus les taxes pour douze (12) mois à compter de la date de sa prise d'effet, le tout selon la proposition de la compagnie datée du 2 novembre 2008.

D'autoriser le directeur général à signer lesdits contrats pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que la dépense liée à l'achat d'équipement soit payée par le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et remboursée sur une période de trois (3) ans.

Que le contrat d'entretien soit payé à même le budget de l'exercice courant.

**ADOPTÉE**

025/12-01-09

### **PLAINTÉ À POSTES CANADA POUR LE RETOUR DE COURRIER**

**ATTENDU** que plusieurs citoyens et commerçants de Rivière-Rouge se plaignent aux représentants de la Ville du fait qu'il y a souvent du courrier non livré au destinataire sous prétexte que, bien que le nom et l'adresse du destinataire soient clairement identifiés, des informations mineures manquent, telles que :

- le numéro de local (alors qu'il n'y a que 2 locaux à cette adresse);
- l'orientation (N au lieu de Nord) ou absente;
- autres;

**ATTENDU** que cette façon de procéder, qui n'existait pas jusqu'à tout récemment, occasionne de sérieux désagréments ainsi que des coûts à plusieurs citoyens et commerçants;

**ATTENDU** qu'avec un peu de bonne volonté, il serait très facile de remédier à cette situation, surtout dans une petite communauté comme la nôtre;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge adresse une plainte à Postes Canada afin que cette situation soit corrigée.

Que copie de la présente résolution soit transmise, en plus du Service des plaintes de Postes Canada, à la députée de Laurentides-Labelle, Mme Johanne Deschamps, ainsi qu'au ministre responsable, M. John Baird.

### **ADOPTÉE**

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

026/12-01-09

### **CONTRAT POUR ÉVALUATION DE TERRAINS POUR FINS DE PARCS OU DE TERRAINS DE JEUX POUR L'ANNÉE 2009**

**CONSIDÉRANT** que, pour faire suite à une demande de prix forfaitaires effectuée par la Ville le 20 novembre 2008 auprès de quatre (4) évaluateurs pour l'évaluation de terrains concernant la cession pour fins de parcs ou de terrains de jeux;

**CONSIDÉRANT** la vérification des prix reçus effectuée par le directeur du Service d'urbanisme et le Conseil municipal et leur recommandation quant à l'octroi du contrat;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De conclure un contrat avec la firme Caron et Courcelles inc., évaluateurs agréés, de Mont-Laurier, pour l'évaluation de terrains, à leur juste valeur, concernant la cession pour fins de parcs ou de terrains de jeux, basée sur la valeur établie selon les concepts applicables en matière d'expropriation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009, tel mandat devant être réalisé conformément à la demande de prix de la Ville datée du 20 novembre 2008 et selon les prix soumis le 8 décembre 2008 par la firme Caron et Courcelles inc.

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

### **ADOPTÉE**

### **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

027/12-01-09

### **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 141 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 106 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

D'adopter le second projet de règlement numéro 141 modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats.

**ADOPTÉE**

028/12-01-09

### **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 142 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 108 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter le second projet de règlement numéro 142 modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage, lequel diffère du premier projet de règlement numéro 142 en modifiant le premier alinéa de l'article 5.1 en remplaçant « l'ajout d'un deuxième alinéa » par « l'ajout d'un troisième alinéa ».

**ADOPTÉE**

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

029/12-01-09

### **ENTENTE POUR LE SERVICE DE FOURRIÈRE 2009**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De conclure une entente avec le Centre Canin Ménard pour les services de fourrière ainsi que pour deux (2) patrouilles pour l'année 2009, conformément aux conditions établies dans leur offre de service reçue le 6 novembre 2008.

D'autoriser la signature de ladite entente par le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, pour et au nom de la Ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 420,00 \$, plus les taxes applicables, payable annuellement pour pouvoir bénéficier du service de la fourrière du Centre Canin Ménard pour l'année 2009.

**ADOPTÉE**

### **TRANSPORT ROUTIER**

030/12-01-09

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De présenter une demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local pour chaque secteur de la Ville de Rivière-Rouge identifié ci-dessous, pour un total de 175 000,00 \$ plus les taxes :

- Secteur L'Annonciation : réfection de la rue Boileau (pavage et bordure), coût des travaux : 50 000,00 \$ plus les taxes;
- Secteur Marchand : chemin du Lac-Lanthier Est (réfection du fossé), montée du Lac-Lanthier, chemin du Lac-Lanthier Est, montée du Lac-Castor (déboisement de l'emprise du chemin), coût des travaux : 60 000, 00 \$ plus les taxes;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

- Secteur Sainte-Véronique : chemin du Lac-Kiamika, chemin du 5e-Rang Sud (chargement de MG-56 et MG-20), chemin du Petit-Gard (déboisement de l'emprise du chemin), coût des travaux : 65 000,00 \$ plus les taxes.

### ADOPTÉE

031/12-01-09

### RÉFECTION DU BARRAGE DU LAC PAQUET : MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR LA PRÉPARATION DES PLANS & DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES, LE SUIVI DE L'APPEL D'OFFRES ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal a adopté la résolution numéro 221/26-06-06 par laquelle elle mandatait Gilles Bellefeuille et Associés, Société d'ingénierie, pour la réalisation des plans et devis et de l'appel d'offres relatifs aux travaux de modification au barrage du lac Paquet pour un montant total de 8 960,00 \$ plus les taxes dont un montant de 1 800,00 \$ plus les taxes lui a déjà été versé;

**CONSIDÉRANT** que le mandat accordé par la résolution numéro 221/26-06-06 aurait dû se rapporter à un mandat d'ingénierie avant la préparation des plans et devis, devant inclure divers relevés et rapports préalables, et non à un mandat pour la préparation de plans et devis;

**CONSIDÉRANT** que la prochaine étape dans ce dossier est de procéder à la préparation des plans et devis et de l'appel d'offres, de faire le suivi de l'appel d'offres et la surveillance des travaux, le tout pour un montant d'honoraires professionnels de 4 200,00 \$ plus les taxes;

### POUR CES RAISONS :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De mandater Gilles Bellefeuille et Associés, Société d'ingénierie, pour la réalisation des plans et devis, de l'appel d'offres, du suivi de l'appel d'offres (analyse des soumissions reçues et recommandations de l'ingénieur pour l'octroi d'un contrat par la Ville) et pour effectuer la surveillance des travaux de réfection du barrage du lac Paquet pour un montant total de 4 200,00 \$ plus les taxes, le tout selon l'offre de service de la firme datée du 7 janvier 2009 et révisée le 8 janvier 2009.

D'autoriser également la dépense reliée à la reproduction des plans et devis et des documents d'appel d'offres.

Que le coût du présent mandat soit payé par le surplus accumulé de l'ancienne Municipalité de Marchand.

De modifier la résolution numéro 221/26-06-06 du 26 juin 2006 de manière à préciser que le mandat accordé en 2006 à Gilles Bellefeuille et Associés, Société d'ingénierie, ne devait pas être « pour la réalisation des plans et devis et de l'appel d'offres relatifs aux travaux de modification au barrage du lac Paquet », mais plutôt « pour la réalisation d'un mandat d'ingénierie avant la préparation des plans et devis, devant inclure divers relevés et rapports préalables aux travaux de modification au barrage du lac Paquet ».

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

032/12-01-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### **TRANSPORT ADAPTÉ & COLLECTIF DES LAURENTIDES : RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE ET QUOTE-PART POUR L'ANNÉE 2009**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil signifie au Transport Adapté & Collectif des Laurentides (TA&CL) qu'il accepte le renouvellement du protocole d'entente pour l'année 2009 aux conditions telles qu'énoncées au protocole d'entente avec les modifications apportées au plan de transport d'origine et autorise le Service de la trésorerie à acquitter la quote-part municipale 2009 de la Ville de Rivière-Rouge au montant correspondant à la population permanente de la Ville identifié au dernier décret multiplié par 2,40 \$ par habitant permanent.

Que le Conseil mandate M. Yves Sigouin ou en son absence M. André Tremblay ou Mme Déborah Bélanger, à titre de représentant de la Ville de Rivière-Rouge au Conseil d'administration du TA&CL.

#### **ADOPTÉE**

033/12-01-09

### **ACHAT ET INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'une génératrice usagée 20 KW insonorisée 120/240 de la compagnie Réparations JMB, de Rimouski, au coût total de 8 050,00\$ plus les taxes, incluant le transport, le tout selon l'offre de la compagnie datée du 9 janvier 2009.

D'autoriser la réalisation des travaux nécessaires à l'installation de cette génératrice à l'Hôtel de Ville (incluant les matériaux requis) par Champagne Électrique au coût de 4 000,00 \$ plus les taxes, le tout conformément à l'offre de la compagnie datée du 12 janvier 2009.

D'autoriser le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, à signer les documents relatif à cet achat pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que la dépense liée à cette génératrice, incluant l'installation, soit payée par le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et remboursée sur une période de cinq (5) ans.

#### **ADOPTÉE**

034/12-01-09

### **ENTRETIEN D'HIVER DE LA ROUTE 117 : DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**ATTENDU** que la Ville de Rivière-Rouge n'est pas satisfaite du déneigement et du déglçage effectués sur et en bordure de la Route 117 sur le réseau routier du ministère des Transports, plus particulièrement sur le boulevard Fernand-Lafontaine, sur le chemin de La Macaza, sur la route Bellerive et sur la Route 117 dans les limites de Rivière-Rouge et dans le centre-ville de Rivière-Rouge;

**ATTENDU** que la Ville a reçu plusieurs plaintes à cet effet;

**ATTENDU** l'accident mortel survenu le 1<sup>er</sup> janvier 2009 sur la Route 117 au sud du secteur L'Annonciation, sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge demande au ministère des Transports du Québec d'améliorer l'entretien d'hiver, soit le déneigement et le déglçage, sur la Route 117 dans les limites de Rivière-Rouge, sur le boulevard Fernand-Lafontaine, sur le chemin de La Macaza, sur la route Bellerive et dans le centre-ville de Rivière-Rouge.

Que copie de la présente résolution soit également transmise à la ministre des Transports du Québec, Mme Julie Boulet, ainsi qu'au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

### ADOPTÉE

035/12-01-09

### ENTENTES POUR LE DÉNEIGEMENT D'UN STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion des deux (2) ententes suivantes relatives au déneigement d'un stationnement au centre-ville, par laquelle la Ville s'engage à procéder au déneigement du stationnement situé entre le 514 et le 550, rue L'Annonciation Nord pour la saison 2008-2009 :

- avec la Caisse Populaire Desjardins de Rivière-Rouge pour un montant de 1 875,00 \$;
- avec le Marché Raymond pour un montant de 1 250,00 \$.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer lesdites ententes pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

### HYGIÈNE DU MILIEU

036/12-01-09

### ADHÉSION DE MUNICIPALITÉS À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (SAINTE-ANNE-DES-LACS, SAINT-SAUVEUR, PIEDMONT ET SAINT-ADOLPHE D'HOWARD)

**CONSIDÉRANT** que les municipalités de Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur, Piedmont et Saint-Adolphe-d'Howard ont manifesté leur intention d'adhérer à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge;

**CONSIDÉRANT** que la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, par une lettre datée du 18 décembre 2008, a transmis à la Ville l'extrait du procès-verbal de sa séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2008 ainsi qu'un projet de résolution concernant l'adhésion desdites municipalités à la Régie;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge, par la résolution numéro 197/30-06-08, a avisé les municipalités parties à l'entente, incluant les municipalités qui ont adhéré à ladite entente depuis 1997, que la Ville de Rivière-Rouge désirait mettre fin à l'entente créant la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, intervenue entre les parties le 29 novembre 1996 et prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et se terminant le 31 décembre 2008;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

**CONSIDÉRANT** l'impasse dans les pourparlers avec les municipalités parties à l'entente intermunicipale pour en arriver à la conclusion d'une nouvelle entente satisfaisant toutes les parties;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 617 du Code municipal, la Régie doit, lorsque l'entente a pris fin, se limiter à administrer ses affaires courantes jusqu'à sa dissolution par la ministre des Affaires municipales et des Régions;

**CONSIDÉRANT** qu'il est donc inopportun d'accepter l'adhésion des municipalités de Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur, Piedmont et Saint-Adolphe d'Howard;

**CONSIDÉRANT** que les conditions particulières offertes aux nouvelles municipalités qui demandent une adhésion portent préjudice à la Ville de Rivière-Rouge;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge refuse l'adhésion à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge des municipalités de Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur, Piedmont et Saint-Adolphe-d'Howard de la MRC des Pays-d'en-Haut.

De transmettre une copie de la présente résolution à toutes les municipalités parties à l'entente de la RIDR, à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, à la MRC des Laurentides ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau.

### **ADOPTÉE**

037/12-01-09

### **MANDAT À UNE FIRME D'AVOCATS DANS LE DOSSIER DE L'ENTENTE RELATIVE À LA RIDR**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de la firme Bélanger Sauvé, avocats, dans le dossier de l'entente relative à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.

### **ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

038/12-01-09

### **OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES : SOUTIEN À L'URBANISME**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et Associés relativement à la fourniture de services pour le soutien juridique au Service d'urbanisme de la Ville de Rivière-Rouge pour l'année 2009, le tout conformément à l'offre présentée par Me Jean-Pierre St-Amour, avocat, en date du 2 décembre 2008.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

039/12-01-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CHARGÉ D'AUTORISER LES DEMANDES DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES CRÉÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 143**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De nommer, conformément à l'article 4 du règlement numéro 143 relatif au contrôle de la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge, MM Normand Gravel, Denis Lacasse et Normand Girouard à titre de membres du Comité chargé d'autoriser les demandes de démolition d'immeubles.

Que M. Normand Gravel soit nommé à titre de président de ce Comité.

Que le directeur du Service d'urbanisme ou son adjoint agisse comme secrétaire du Comité.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

040/12-01-09

### **VERSEMENT DE SUBVENTIONS À DES ORGANISMES POUR 2009**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement des subventions aux organismes sans but lucratif conformément aux montants et aux organismes identifiés à la liste du budget 2009 portant le titre « Subvention aux organismes autres que loisirs et culture 2009 » préparée par le trésorier et datée du 10 décembre 2008, pour l'année 2009, le tout en suivant la procédure suivante :

- que le Service de la trésorerie fasse le versement desdites subventions, au cours de l'année 2009, dès réception d'une recommandation de versement provenant du directeur du Service des loisirs et de la culture ou du directeur général de la Ville, le tout faisant suite à une demande écrite de l'organisme visé par cette subvention.

**ADOPTÉE**

041/12-01-09

### **FESTIVAL CLASSIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES POUR 2009, 2010 ET 2011 (CARREFOUR BOIS-CHANTANTS)**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation financière de la Ville de Rivière-Rouge au Festival Classique des Hautes-Laurentides pour un montant de 5 000,00 \$ par année pour les trois (3) prochaines années, soit pour 2009, 2010 et 2011, pour l'organisation par le Carrefour Bois-Chantants de deux (2) concerts classiques.

Qu'advenant le cas où la Caisse Populaire Desjardins de Rivière-Rouge contribue pour un montant additionnel de 3 000,00 \$ par année pour 2009, 2010 et 2011, l'un des deux concerts identifiés ci-dessus devra être un concert « orchestral ».

**ADOPTÉE**





No de résolution  
ou annotation

042/12-01-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

### **PLAISIRS D'HIVER 2009**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la préparation et la tenue d'activités, par le Service des loisirs et de la culture de la Ville, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver » édition 2009, le tout pour un budget total ne devant pas excéder 4 500,00 \$.

**ADOPTÉE**

043/12-01-09

### **GUIDE TOURISTIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la publication d'un espace publicitaire pour le camping Sainte-Véronique dans la prochaine édition du Guide et de la carte touristique des Hautes-Laurentides, et ce, au coût de 1 895,00 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

044/12-01-09

### **MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES SERVANT AU PRÊT AUTOMATISÉ : ACHAT DE 2 MICRO-ORDINATEURS**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat, l'installation et la configuration de deux (2) micro-ordinateurs et ses équipements du Réseau Biblio des Laurentides, du Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides, pour un montant total de 2 553,00 \$ plus les taxes, pour la mise à niveau des équipements informatiques servant au prêt automatisé de la Bibliothèque de L'Annonciation-Marchand, le tout selon l'offre présentée par le Réseau Biblio des Laurentides en date du 18 septembre 2008.

**ADOPTÉE**

045/12-01-09

### **SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS 2009**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le Service des loisirs et de la culture de la Ville à participer au Salon des véhicules 2009, le tout pour un budget total ne devant pas excéder 3 000,00 \$.

**ADOPTÉE**

046/12-01-09

### **DÉPOUILLEMENTS D'ARBRE DE NOËL 2008 SECTEURS L'ANNONCIATION-MARCHAND ET SAINTE-VÉRONIQUE (RÉSOLUTION NUMÉRO 378/03-11-08)**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De remplacer la résolution numéro 378/03-11-08 du 3 novembre 2008 par le texte suivant :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

« D'autoriser la réalisation de dépouillements d'arbre de Noël par les pompiers de la Ville dans chaque secteur avec un budget de 12,00 \$ par enfant participant (maximum 97 dans le secteur Sainte-Véronique et 275 dans les secteurs L'Annonciation-Marchand) et de 300,00 \$ pour la décoration des salles de chaque secteur. ».

**ADOPTÉE**

047/12-01-09

### **DEMANDE DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 250,00 \$ à l'Association du Hockey mineur de la Vallée de la Rouge pour la participation de la Ville à l'activité « carriole » devant avoir lieu dans le cadre du FESTI-MAGH du 14 février 2009.

**ADOPTÉE**

048/12-01-09

### **DEMANDE DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 150,00 \$ à l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) de Rivière-Rouge pour la réalisation d'une activité de reconnaissance dédiée au président, M. Jean-Paul Boileau, afin souligner son départ de l'O.M.H. après de nombreuses années de bénévolat auprès de cet organisme.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Salon des véhicules récréatifs;
- Évaluation des terrains liée au pourcentage pour fin de parcs;
- Adoption du règlement numéro 143;
- Mandat à une firme d'avocats;
- Départ de Mmes Legault et Tremblay;
- Absence de certains membres du Conseil;
- Feu de circulation (demande d'interdiction de virage à droite sur la lumière rouge à certaines heures uniquement);
- Barrage du lac Paquet;
- Niveau des lacs Castor et aux Bois-Francis.

049/12-01-09

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h51.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Claire Coulombe**